



Présent(e)s : Mme Crozier, Mme Donikian, Mme Etchart, M. Genel, M. Loeb, Mme Mazéo, M. Moskovicz, Mme Nicolosi, Mme Pons, Mme Vallantin, M. Labedan et Mme Labedan.
Excusé(e)s : M. Bérard, M. Grass, Mme Lam Thanh et Mme Prazan.

En raison du renouvellement de la présidence du Conseil de quartier, Corine Faugeron, l'élue référente du Conseil de quartier Saint-Merri, ne participe pas à la réunion.

Louis Perret, Directeur Général des Services de la Mairie du 4^e, est présent lors de l'élection de la présidence du Conseil de quartier.

Un tour de table est réalisé en début de réunion afin que chacun.e se présente brièvement.

Renouvellement de la présidence du Conseil de quartier Saint-Merri

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique que l'article 2 de la Charte des Conseils de quartier du 4^e prévoit le renouvellement de la présidence des Conseils de quartier du 4^e à l'automne de chaque année paire. Elle annonce qu'Alain Genel et Béatrice Vallantin renouvellent leur candidature pour la présidence et la vice-présidence du Conseil de quartier Saint-Merri et qu'aucune autre candidature n'a été reçue. Elle rappelle les modalités du vote : seuls les membres inscrits au Conseil de quartier avant le 8 octobre et ayant participé au moins une fois sur l'année 2018 à une réunion peuvent voter.

Alain Genel explique avoir pris le relai de Serge Ezdra, ancien président du Conseil de quartier, sous la mandature de Christophe Girard en 2013. Il précise avoir été renouvelé en 2016 et se présenter aujourd'hui pour la dernière fois dans la mesure où les Conseils de quartier seront probablement reconfigurés en 2020. Il rappelle avoir organisé un groupe de travail 1234 dans la perspective du regroupement des arrondissements du centre. Il ajoute avoir participé à la création d'une association Aux4coinsdu4 qu'il préside, qui travaille sur les grands projets du 4^e (Ile de la Cité, Morland..) ou des questions parisiennes (locations saisonnières...).

Béatrice Vallantin salue le travail d'Alain Genel et explique s'être moins impliquée dans l'animation du Conseil de quartier compte tenu de ses engagements professionnels et de son manque de disponibilité.

Chacun.e vote à bulletin secret. Gérard Grass, indisponible pour assister à la réunion, a informé la Coordinatrice des Conseils de quartier de son choix de vote.

Dix membres ont pris part au vote. Trois membres ont voté blanc et sept membres ont voté en faveur du binôme candidat. Alain Genel et Béatrice Vallantin sont ainsi réélus respectivement président et vice-présidente du Conseil de quartier Saint-Merri.

Alain Genel annonce qu'il sera davantage à l'écoute des membres du Conseil de quartier et précise compter sur eux pour proposer des projets ou sujets à traiter dans les futures réunions.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e

Place Edmond Michelet

Les membres du Conseil de quartier avaient rappelé lors de leur réunion du mois d'octobre être toujours dans l'attente des propositions d'assises de la Mairie du 4^e à installer autour des jeux pour enfants. La Mairie du 4^e précise avoir transmis un plan de la place Edmond Michelet au président du Conseil de quartier et invite le Conseil à lui faire part de la localisation souhaitée pour les bancs.

Les membres du Conseil de quartier rappellent avoir décidé lors de leur réunion d'octobre de supprimer le banc actuellement installé en face de la terrasse du café Beaubourg et de déplacer les deux bancs en bordure de place, dos tournés à la rue Aubry-le-Boucher.

Étalage du commerce Diagonal

Suite au questionnement des membres du Conseil de quartier, la Mairie du 4^e les informe que l'établissement Diagonal n'est titulaire d'aucune autorisation d'urbanisme et qu'il n'en a jamais fait la demande. A ce jour, l'ensemble des aménagements réalisés au droit de sa façade (étalage, signalétique, caddie), n'est donc pas réglementaire. La Mairie du 4^e a demandé à la Direction de l'urbanisme de passer sur site afin d'avertir l'établissement et lui signifier la nécessité de se conformer à la réglementation en effectuant une demande. Parallèlement, la Mairie diligente des passages d'équipes de verbalisation afin de pénaliser financièrement l'établissement.

Les membres du conseil de quartier souhaitent connaître le montant de la verbalisation en cas d'étalage non autorisé.

Suivi des projets lauréats du budget participatif

Les plannings de mise en œuvre des projets lauréats du budget participatif sont transmis aux membres du Conseil de quartier.

Les membres du Conseil de quartier regardent les projets qui concernent le quartier Saint-Merri.

Patrick Moscovitz explique que le projet « Renforcer la végétalisation Blancs-Manteaux Archives » qui fut inauguré le 10 octobre dernier, n'est pas conforme au projet initial qu'il a déposé. Il avait demandé des jardinières en pleine terre mais le projet a été modifié par les services techniques de la ville en raison de la présence de réseaux existants. Le projet mis en œuvre correspond à l'installation de cinq jardinières sur pieds.

Catherine Crozier trouve que la jardinière de pleine terre n'est pas entretenue.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique que les membres du Conseil de quartier Saint-Gervais ont voté lors de leur réunion le financement de cinq jardinières supplémentaires, l'installation si possible d'un banc et la remise en état de la jardinière de pleine terre.

Le projet « Végétaliser les murs et les toits de l'école Saint-Merri Renard » se situe dans le quartier Saint-Merri. Alain Genel partage l'avis que les travaux entrepris aboutiront à un bel ensemble architectural. La « rénovation des bains douches Saint-Merri » est également en cours. Alain Genel regrette qu'aucune bagagerie ne soit proposée dans le projet. La nécessité d'avoir une association gestionnaire de la bagagerie est alors évoquée. Sophie Pons pense qu'il devrait y avoir une bagagerie dans chaque bain douche.

Le projet « Tour Saint-Jacques pour tous » est en cours de mise en œuvre, son inauguration devrait avoir lieu dans la première quinzaine du mois de décembre.

Le projet « Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessibles pour tous » est également en cours : les travaux sont prévus du 15 novembre au 1^{er} décembre 2018 puis du 15 janvier au 15 mars 2019.

La livraison de la fontaine place Edmond Michelet, correspondant au projet parisien « Des fontaines à boire dans tout Paris » est prévue au 1^{er} trimestre 2019.

Le projet « Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy Langevin est repoussé en raison des travaux réalisés par Beaubourg. Les membres du Conseil de quartier comprennent qu'ils ne pourront donc démarrer qu'en 2020 sous une autre mandature. Ils demandent que la nouvelle date soit précisée et que des engagements soient pris à cet égard.

Le projet « Apaiser et embellir la rue des Archives autour du cloître des Billettes reste dans l'attente des retours des services pour une éventuelle intégration à leur plan de charge 2019. Le Conseil de quartier s'émeut du mot « éventuel » et demande des explications.

Sophie Pons s'étonne que des projets qui sont proposés au vote du budget participatif et qui en sortent lauréats puissent être ensuite refusés par les ABF.

Point sur le projet de l'aire piétonne Beaubourg

Alain Genel annonce qu'il y aura en principe un marché de Noël le long de la rue Saint-Martin entre les rues Aubry-le-Boucher et Rambuteau.

Pascal Loeb et Catherine Crozier se prononcent contre la présence d'un marché de Noël. Alain Genel précise que la qualité des produits sera en principe garantie et que les commerçants ont

souhaité la présence d'un marché de Noël pour avoir davantage de clients. Seul un commerçant est contre ce projet de marché de Noël.

Alain Genel explique qu'il y a eu une réunion à la mairie du 4^e avec la DVD et la DPSP suite à l'enquête menée auprès des commerçants, destinée à savoir quelles étaient les règles de l'aire piétonne et les attentes des commerçants.

Il est observé que les panneaux de signalisations sont absents ou incompréhensibles. Les agents de la DPSP ont commencé à faire des rondes pour surveiller les incivilités chaque jour à des horaires divers. Il a été constaté une diminution des effractions en leur présence.

La DPSP a confirmé que l'espace n'est pas accidentogène : peu d'accidents ont été relevés malgré les comportements.

Il a été proposé d'autoriser à titre provisoire deux traversées entre le bvd Sébastopol et la rue du Renard : l'une par les rues Aubry-le-Boucher et Saint-Merri, l'autre par les rues Verrerie et Lombards. L'idée est d'observer pendant six mois ces dispositions et d'organiser ensuite une réunion publique pour les valider et les compléter avec les commerces qui ont participé à l'enquête.

Sophie Pons souligne la nécessité d'installer des panneaux de signalétiques clairs pour des raisons de sécurité, notamment le panneau situé à l'entrée de la rue Saint-Martin depuis la rue Rambuteau qui a disparu.

Signalement des nuisances de la rue de la Reynie

M. et Mme Labedan, habitants au 20 rue de la Reynie, sont venus exposer aux membres du Conseil de quartier les difficultés qu'ils rencontrent dans la rue de la Reynie. Ils expliquent que les clients des restaurants et des bars investissent la terre-plein central de la rue, ce qui génère de lourdes nuisances sonores. Ils craignent qu'en cas de fermeture à la circulation de la rue, ils occupent toute la largeur de la rue de 19h à 2h du matin.

Alain Genel explique que le travail lancé sur l'aire piétonne Beaubourg ne vise pas à piétonniser la rue de la Reynie mais à apporter des solutions d'accès et de livraison sur le plateau Beaubourg. Il ajoute que le problème des nuisances ne doit pas être abordé par la circulation.

M. Ladeban précise que les clients consomment de l'alcool sur l'espace public et que le bar du bistro de la Reynie ainsi que El Hombre gênent les riverains. Un collectif d'habitants s'est monté pour résoudre la situation actuellement vécue.

Alain Genel explique que le quartier connaît des situations sensibles identiques avec certains bars de la rue des Lombards ou le Dr. Feelgood de la rue Quincampoix. Il invite M. et Mme Ladeban à lui transmettre un dossier relatant les nuisances rencontrées.

M. Ladeban évoque la crainte des riverains de voir la rue de la Reynie se transformer en rue des Lombards. Il évoque le manque de résultats de la Police ainsi que de la DPSP. Il précise avoir écrit plusieurs courriers depuis le mois de mai au Maire du 4^e et échangé avec sa Directrice de Cabinet.

Alain Genel souligne l'action du Maire du 4^e et sa motivation. Il précise que la Mairie du 4^e a obtenu la fermeture de la boîte de nuit de la rue Pierre au Lard, mais que la Mairie de Paris et la Préfecture de Police ne suivent pas toujours le maire local. Il annonce que l'affaire va être suivie par le Conseil de quartier.

Regroupement des arrondissements du centre : réunion inter conseils de quartier du 4^e du 6 novembre à l'Hôtel de ville

Un retour sur la votation citoyenne ainsi que les grands axes du pré rapport de la conférence des arrondissements ont été présentés lors de la réunion plénière des Conseils de quartier des 1^{er}, 2nd, 3^e et 4^e arrondissements.

Il a été annoncé que le rapport de la conférence des arrondissements serait transmis aux membres des Conseils de quartier le lundi 3 décembre 2018.

Un atelier de travail destiné aux membres des Conseils de quartier du 4^e est organisé le jeudi 6 décembre à 18h30 à la Mairie du 4^e pour leur permettre d'échanger et de rédiger un ou plusieurs avis sur ce rapport. Cet avis pourra être retravaillé et devra être transmis à la Mairie au plus tard le jeudi 13 décembre.

Animation

Alain Genel annonce que le repas des apprenants d'RCI a été repoussé en 2019 en raison des difficultés rencontrées à trouver une date.

Végétalisation

Alain Genel rappelle que les jardinières installées à l'angle Quincampoix/Lombards sont sous l'égide du Conseil de quartier. Il invite les membres du Conseil de quartier à participer à leurs entretiens (arrosage, retrait des mégots...). Peu d'incivilités sont constatées. Récupérer quelques arbustes des banquettes de la rue du Renard (une fois qu'elles seront démontées) permettrait de changer les plantes des jardinières qui vieillissent.

Cloître Saint-Merri

Les membres du Conseil de quartier attendent avec impatience la présentation par la DEVE du projet de mur végétal pour le mur orienté ouest du cloître Saint-Merri.

Sophie Pons évoque le projet Embellir Paris qui devrait se situer à l'angle de la rue du cloître Saint-Merri et la rue Saint-Martin. Alain Genel explique être en contact avec le Centre pastoral Saint-Merri qui souhaite travailler avec les membres du Conseil de quartier sur l'embellissement de la placette. Il propose d'attendre de connaître les propositions du Centre pastoral.

Divers

La programmation de la piste cyclable bidirectionnelle sur le bvd Sébastopol est évoquée.

Pascal Loeb explique que Paris respire va être étendu à chaque arrondissement du centre chaque dimanche.

Françoise Etchart indique que peu de cyclistes empruntent la piste cyclable de la rue de Rivoli.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 19 décembre